
Sacré-Cœur : un exemple québécois de dynamisme économique

David Tremblay, Jean Perron et Guy Germain
Société de développement de Sacré-Cœur
Société d'aménagement de Sacré-Cœur

Introduction

Pendant les périodes où l'économie roule au ralenti, les analystes financiers dressent des constats et s'interrogent sur les raisons pouvant expliquer la disparité économique des différentes régions. Les recettes de succès ne sont pas toujours exportables, mais elles ne manquent tout de même pas de capter l'intérêt et l'imagination d'un public qui a parfois besoin d'entendre parler de succès.

C'est un peu dans cet esprit que nous nous sommes questionnés sur la pertinence d'un dossier portant sur Sacré-Cœur-sur-le-Fjord-du-Saguenay et de décrire les circonstances qui font que souvent, on associe le nom de cette municipalité à un succès régional de développement économique. Pour faire référence au dynamisme de cette communauté, il faut faire état d'actions, de mouvement d'entraînement et d'efficacité. Nous avons puisé dans son histoire les éléments les plus susceptibles d'expliquer le caractère, la volonté et les moyens utilisés par la population de ce coin de pays pour prendre en main collectivement son développement économique. Nous sommes en mesure de constater que Sacré-Cœur est comparable à une gigantesque coopérative où chaque citoyen est actionnaire et garant de son succès.

De plus, il est mentionné de la mise sur pied d'un organisme chargé du soutien local de développement ainsi que de la naissance récente de projets caractérisant à merveille le sens de l'expression « les gens du milieu sont partenaires du développement économique ».

Localisation et potentiel

Sacré-Cœur est localisée en bordure de la route 172, à 15 kilomètres de Tadoussac. Selon le découpage pro-

pre à chacun des ministères, cette municipalité est tantôt considérée comme saguenéenne, tantôt comme nord-côtière. La formation de ce territoire est intimement liée à la proximité du Saguenay. Lors du dernier retrait des glaciers, le Saguenay a été englobé par une mer glaciaire¹ dont les eaux ont envahi une partie des terres. En se retirant, cette mer a laissé de riches dépôts marins sous forme de plaines cultivables. Grâce à cela, Sacré-Cœur bénéficie aujourd'hui d'un des meilleurs potentiels de culture de la Côte-Nord, faisant vivre un bon nombre de familles d'agriculteurs de leur production laitière et bovine². Sur le plan écologique, ce territoire³ bénéficie d'un fort potentiel pour une production forestière diversifiée. Le territoire est constitué de basses terres entrecoupées de régions montagneuses et de lacs. On y retrouve également une faune et une flore variées et abondantes.

Un peu d'histoire

À l'époque qui a précédé la colonisation, le territoire de Sacré-Cœur appartenait par bail à la Compagnie de la baie d'Hudson. De 1840 à 1859, cette dernière a vu se réduire graduellement le territoire qui lui était réservé au profit de colons et d'entrepreneurs œuvrant dans le domaine forestier. En 1859, la Compagnie de la baie d'Hudson ferme son poste de traite à Tadoussac, laissant ainsi le champ libre à l'exploitation de ces nouvelles ressources. La même année, Price obtient les droits de pêche et de chasse sur la Ste-Marguerite. La « première » industrie débute avec la pêche au saumon.

La base économique de Sacré-Cœur repose depuis ses débuts sur les domaines de la chasse, de la pêche, de l'exploitation forestière et de l'agriculture. En fait, l'aventure débute avec l'exploration de la baie Ste-Marguerite, par une expédition sur le territoire de la

Malbaie vers 1826, Charlevoix étant en disette de terres cultivables⁴. En 1842, un certain Louis «Louison» Gravel s'installe au pied de l'endroit avec quelques familles pour cultiver la terre⁵. Au cours de la même décennie, William Price obtient un site pour y construire un moulin. Ce n'est que vers 1860, du fait du manque de territoires disponibles, que la colonisation migre vers le site actuel de la municipalité. Le développement de Sacré-Cœur, surnommé « le plateau », se fait parallèlement à celui de la Corporation municipale de Ste-Marguerite (1915), mais l'essor de ce territoire est freiné par l'isolement ressenti par les colons qui dépendent du Saguenay pour communiquer avec l'extérieur. L'ouverture de chantiers de la compagnie Price sur la rivière Ste-Marguerite, vers 1885, fut le point de départ du développement économique de Sacré-Cœur. Quelques années plus tard, Price détenait la majorité des exploitations forestières de la région.

En ce début de XX^e siècle, Sacré-Cœur s'efforce tant bien que mal de se développer et de s'assurer une certaine stabilité sociale et économique. En 1908, un moulin à scie surnommé « Bay Mill » est installé à Baie-Ste-Marguerite. En 1909 débute la construction de l'église que nous connaissons aujourd'hui. Elle est bâtie de pierres taillées provenant d'une montagne située à l'est du village. Un investissement de 24 900 \$ de la part des contribuables ; une somme et une mobilisation extraordinaires pour l'époque.

Un grand incendie dans la région vers 1914 ainsi que la fermeture du moulin à scie à Baie-Ste-Marguerite en 1920 poussent un grand nombre de familles à déménager vers le village actuel de Sacré-Cœur. Plusieurs maisons que l'on retrouve sur le site de l'Anse-de-Roche sont des anciennes demeures de l'emplacement du village de la Baie-Ste-Marguerite qui ont été transportées par voie maritime.

La crise des années 1930 et la Seconde Guerre font mal à l'économie locale. Le secteur agricole est au ralenti, mais la production permet à tout le moins de subvenir aux besoins des familles. Le secteur forestier voit bon nombre de ses chantiers s'interrompre, mettant au chômage un nombre considérable de travailleurs. Mieux positionnés pour faire face à la situation, les agriculteurs se tournent en 1930 vers un mouvement coopératif en fondant la Société coopérative agricole de Sacré-Cœur. Ce mouvement permit

d'élargir le marché des cultivateurs et ainsi, de mettre la population en contact avec le monde extérieur.

La crise économique a pour effet de favoriser l'échange chez les citoyens et de faire se déployer des ressources à l'interne. Par exemple, les cultivateurs de l'époque s'échangeaient le matériel ainsi que le bétail. Monsieur Paul-Étienne Deschênes, actuel maire de la municipalité, décrit la situation de l'époque de la manière suivante : « Dans ce temps-là, les gens étaient très pauvres et avaient très peu de ressources. Par contre, nos parents s'entraidaient continuellement, davantage qu'aujourd'hui et sans nécessairement demander quelque chose en retour. Nous faisons les corvées d'extinction des incendies de maisons ou de bâtiments de ferme. Le sciage du bois se faisait par groupe de quatre à cinq personnes et au besoin, nous donnions des animaux à ceux qui avaient connu des pertes. De plus, les familles et les maladies étant nombreuses dû à l'éloignement des grands centres, les naissances se faisaient dans des maisons privées à l'aide d'une sage-femme. » Afin de s'entraider pour se sortir du marasme et d'exporter ses surplus de production agricole, la population demanda un service maritime faisant la navette entre Tadoussac, Baie-Sainte-Catherine, Petit-Saguenay, Anse-Saint-Jean et Anse-Saint-Étienne.

Avec la montée du Mouvement coopératif Desjardins, la Caisse populaire de Sacré-Coeur fut fondée afin de permettre à la population et aux entreprises de bénéficier de cet axe de développement en 1933. La Seconde Guerre mondiale n'apporta pas l'abondance et le travail espérés sur « le plateau ». Une fois de plus, la petite municipalité est aux prises avec un taux de chômage élevé et doit compter sur une agriculture de subsistance. De plus, les routes sont en mauvais état et l'économie demeure peu diversifiée. Un scénario similaire se poursuivra dans les années 1950, mais Sacré-Cœur réussira à se distinguer des autres municipalités de la région par la qualité de sa production bovine et laitière.

La révolution tranquille des années 1960 apporte un vent de fraîcheur aux années sombres qu'a connues la population de Sacré-Cœur pendant près de trois décennies. Le gouvernement octroyait plus de subventions à divers projets de développement locaux. À titre d'exemple, le secteur des loisirs connut une évolution sans précédent (piscine municipale, courts de tennis, terrain de pique-nique). De plus, l'économie se mit à

se diversifier progressivement (coopérative funéraire, bureau de poste, caserne d'incendie, entreprises privées, etc.). Le couronnement de plus de trente années d'efforts et de pressions de la part de la population eut enfin lieu en 1966, avec les travaux de construction de la route 172 reliant la municipalité à Chicoutimi.

En 1967, la population locale exerce des pressions pour obtenir la construction d'une cartonnerie qui finalement sera attribuée à Cabano en 1971. Les gens sont déçus, mais forts de cette expérience de mobilisation, ils forment un comité de promotion industrielle afin de trouver une solution de rechange. C'est ainsi qu'en 1973, les efforts de la population sont récompensés et Samoco inc. voit le jour, dont les opérations ne débutèrent qu'en 1975. À la même époque, la municipalité a réussi tant bien que mal à se doter d'un système d'épuration des eaux, un des premiers du genre au Québec. Après avoir dû faire face à des difficultés financières en 1977, Rexfor, une société d'État, prend la relève des opérations de Samoco. En 1980, la Société rencontre à son tour des problèmes financiers, et le complexe trouve preneur un an plus tard en des gens d'affaires de l'Ontario. La « nouvelle » usine prit le nom de Produits forestiers Saguenay. Moins d'un an plus tard, une crise financière accula le complexe à la fermeture et ce, pour la troisième fois en moins de dix ans. Devant tout ce jeu de va-et-vient, la population est en colère et manifeste, notamment en bloquant l'accès à la route 138.

Développement économique

Le prolongement de la situation et le désir profond de la population locale de prendre elle-même son destin en main mena à la mise sur pied d'une nouvelle société à but non lucratif, fondée en 1983 par un comité de relance et *ad hoc* d'ex-travailleurs, d'hommes d'affaires et de décideurs publics. On la nomme la Société d'exploitation de Sacré-Cœur, et on lui donne pour mission de redonner du travail aux employés de l'usine désormais fermée. En peu de temps, quelque 182 emplois directs sont ainsi créés. En constatant le prolongement de l'arrêt de l'usine, la Société d'exploitation reçoit un nouveau mandat, celui d'acquiescer et de relancer les opérations de la scierie. À l'été 1985, le complexe est remis en opération sous le nom de Boisaco. Celui-ci emploiera bientôt plus de 600 personnes en forêt, en usine et au centre administratif⁶.

Afin d'atteindre les objectifs souhaités, la population s'y prend par une méthode originale et innovatrice. Le rachat des actifs des anciens propriétaires prend double forme. Premièrement, tous les profits d'opération de la Société d'exploitation sont réinvestis dans le rachat de Produits Saguenay. Deuxièmement, la Société d'exploitation propose que le capital action provienne à parts égales de trois sources du milieu : Investra, Cofor et Unisaco.

Le premier actionnaire, Investra, est une Société de placement en entreprises québécoises (SPEQ), la première du genre au Québec. Il est à noter que la loi sur les SPEQ a été votée par le gouvernement provincial pour permettre la création d'Investra. Chacune des parts disponibles pouvait être achetée à raison de 300 \$ l'unité⁷. Cette somme de 300 000 \$ amassée au sein de la population constituait une preuve supplémentaire de la volonté du milieu de voir réussir l'opération.

Le deuxième actionnaire, Unisaco, est une coopérative qui regroupe les travailleurs de l'usine de transformation. Dans ce contexte, les salariés de Sacré-Cœur ont innové en créant la première coopérative actionnaire du Québec. Le capital action de ce groupe provenait d'un prêt de 200 000 \$ dont le remboursement était assuré par des mises de fonds ou des garanties obtenues à raison de 3 000 \$ par travailleur.

Enfin, le troisième actionnaire, Cofor, est une coopérative de travailleurs ayant une structure de financement semblable à Unisaco, mais regroupant les employés directement liés aux opérations en forêt.

La population locale et les travailleurs deviennent donc entièrement propriétaires de Boisaco, dont le redémarrage bénéficie cette fois de la faveur des marchés financiers. D'importantes retombées économiques sont ainsi générées au sein de la petite communauté de Sacré-Cœur.

Sacré-Cœur se diversifie

Malgré ce qui semble être un succès assuré, la population de Sacré-Cœur continue, après 1985, à faire preuve d'un dynamisme exemplaire. Au début des années 1990, décidée à diversifier son économie locale pour amoindrir les risques reliés à une mono-industrie, la population décide de développer, en collaboration avec la Société d'exploitation de Sacré-Cœur, le

domaine touristique. Sans attendre des entreprises ou organismes disposés à venir développer le créneau touristique, la Société d'exploitation décide de démarrer une entreprise de taille moyenne qui s'affaira à développer l'offre touristique à Sacré-Cœur. Pendant quatre ans, Aventure Plein Air offre des activités telles que la randonnée pédestre, le canot, l'observation de l'ours noir, l'hébergement, des nuitées en igloo, le ski ainsi que le kayak de mer. Bien qu'elle ait cessé ses activités de tourisme, la Société d'exploitation a cédé ses activités de plein air à des entreprises qui sont maintenant devenues renommées à travers la province et pour certaines d'entre elles, à travers le monde.

Au début des années 1990, décidée à diversifier son économie locale pour amoindrir les risques reliés à une mono-industrie, la population de Sacré-Cœur décide de développer, en collaboration avec la Société d'exploitation de Sacré-Cœur, le domaine touristique. Sans attendre des entreprises ou organismes disposés à venir développer le créneau touristique, la Société d'exploitation décide de démarrer une entreprise de taille moyenne qui s'affaira à développer l'offre touristique à Sacré-Cœur.

Parallèlement, la Société d'exploitation, avec l'appui de la population de Sacré-Cœur, a décidé de développer, en collaboration avec le Parc du Saguenay, un imposant réseau de sentiers de randonnée pédestre, ski de fond et raquette. Ces voies, en plus des sentiers pour motoneiges en provenance de la Côte-Nord et des monts Valin, contribuent à faire de Sacré-Cœur une destination de plein air et d'aventure de plus en plus courue. Chaque année, plusieurs milliers de personnes passent sur ce territoire pour pratiquer le kayak de mer, des sports de plein air, faire de la randonnée, etc.

Cette dynamique de développement rejoint les attentes du milieu, qui décide d'en faire un mécanisme permanent. En 1998, la Société d'exploitation change sa raison sociale pour Société de développement de Sacré-Cœur inc. Grâce à la participation de bailleurs de fonds (Boisaco, municipalité de Sacré-Cœur, Caisse

populaire, Cofor, Unisaco et Investra), lui sera désormais reconnue la vocation de diversifier l'économie locale par l'initiation de nouveaux projets de développement.

En février 1999, Monsieur Guy Deschênes, président et chef de la direction de Boisaco, annonce la création d'une nouvelle usine. Sacopan produira des panneaux de haute densité avec une technologie de pointe unique au Canada. Pour rencontrer le coût des investissements, qui est de 65 millions de dollars, une nouvelle SPEQ, nommée Intrafor, est créée. Cette dernière se joint aux autres partenaires que sont Rexfor, Boisaco, Unisaco et Investra pour faire de Sacopan une usine ultra-moderne produisant un des meilleurs panneaux haute densité à l'échelle mondiale. Cette nouvelle usine compte une centaine d'employés dont plusieurs proviennent de l'extérieur de la localité. Malgré ce fait, la majorité des actions sont détenues par la population et les travailleurs locaux, ce qui contribue une fois de plus à l'essor économique de Sacré-Cœur.

En 1998, la Société d'exploitation change sa raison sociale pour Société de développement de Sacré-Cœur inc. Grâce à la participation de bailleurs de fonds (Boisaco, municipalité de Sacré-Cœur, Caisse populaire, Cofor, Unisaco et Investra), lui sera désormais reconnue la vocation de diversifier l'économie locale par l'initiation de nouveaux projets de développement.

En novembre 2000, soit quelques mois plus tard, Madame Lise Boulianne, présidente de la Société de développement de Sacré-Cœur, annonce la construction d'un centre de la petite enfance pour pallier le manque de services de garde dans le secteur de Sacré-Cœur. Ce projet, qui permettra l'embauche de treize personnes à temps complet, a été gagné de chaude lutte avec les autorités gouvernementales, qui visiblement n'en faisaient pas une priorité. Madame Nicole Léger, Ministre à la Famille et à l'Enfance, donnera finalement, le 30 novembre, son aval à la construction de ce centre de 49 places.

Peu avant l'annonce de la mise en place du centre de la petite enfance, un autre projet avait retenu l'atten-

tion de la Société de développement, celui de la mise en place d'un nouveau projet, nommé Forêt Habitée.

Forêt Habitée de Sacré-Coeur

Par définition, « la *Forêt Habitée* est un mouvement social d'occupation et d'usage du territoire forestier de manière à en assurer la pérennité en tant qu'écosystème, et la viabilité comme milieu humain. Ce type de projet prend en compte à la fois l'approche forestière en tant qu'écosystème à préserver et l'approche du développement territorial en tant que mouvement identitaire d'intégration sociale⁸. » L'objectif de ce projet sous-entend le maintien ou le rétablissement de l'équilibre écologique tout en proposant des moyens pour assurer l'écoviability des ressources pour le bénéfice des générations présentes et futures. Les zones jugées prioritaires par les groupes d'intérêt feront l'objet d'une attention particulière en vue des futurs aménagements ou interventions diverses. Un brillant exemple d'auto-gestion et du dynamisme des gens de Sacré-Coeur.

La *Forêt Habitée* est un mouvement social d'occupation et d'usage du territoire forestier de manière à en assurer la pérennité en tant qu'écosystème, et la viabilité comme milieu humain. Ce type de projet prend en compte à la fois l'approche forestière en tant qu'écosystème à préserver et l'approche du développement territorial en tant que mouvement identitaire d'intégration sociale. L'objectif de ce projet sous-entend le maintien ou le rétablissement de l'équilibre écologique tout en proposant des moyens pour assurer l'écoviability des ressources pour le bénéfice des générations présentes et futures.

Le projet de Forêt Habitée a officiellement démarré le printemps dernier avec la création de la Société d'aménagement et l'octroi d'une subvention pour la réalisation d'un plan d'aménagement multiressource. Une des particularités d'un tel projet est la recherche d'auto-financement. À cet effet, la première tranche de

revenu est disponible grâce à des travaux sylvicoles. Il est également à noter qu'au cours du projet, il est fort possible que des travaux d'aménagement puissent remplacer les travaux forestiers dans la Forêt Habitée. Les démarches effectuées depuis le printemps dernier font partie des étapes classiques qui caractérisent les projets ayant ce genre de visée (définition des missions, enjeux, problématiques, stratégies, critères indicateurs, modalités d'intervention, etc.). Ce qui pourrait être qualifié de remarquable, c'est le mécanisme qui a permis d'introduire ce plan dans la liste de ceux à être mis de l'avant dans la communauté. À cet effet, de 1996 à 1999, des démarches de même nature avaient été initiées pour ensuite être mises de côté, dans l'attente de circonstances plus favorables. La présentation du présent projet a bénéficié, d'un côté, du contexte de la refonte de la Loi sur les forêts, du remous causé par la présentation du film *L'erreur Boréale* de Richard Desjardins, du soutien financier de l'industriel local Boisaco, de la crainte suscitée par l'annonce de l'implantation prochaine d'un nouvel industriel forestier majeur dans une localité voisine et enfin, des signes précurseurs d'un milieu affecté par la dégradation de son écosystème de sapinière à bouleau jaune (épidémies, récoltes, feux, etc.).

Le projet de Forêt Habitée a officiellement démarré le printemps dernier avec la création de la Société d'aménagement et l'octroi d'une subvention pour la réalisation d'un plan d'aménagement multiressource. Une des particularités d'un tel projet est la recherche d'auto-financement.

La municipalité cherche, par la mise en place d'un plan d'aménagement multiressource, à concilier les besoins des différents groupes d'intérêts oeuvrant sur son territoire (ex. : municipalité, MRC, ZEC, pourvoies, bénéficiaires, producteurs agricoles, clubs, associations et autres entreprises privées). Ce regroupement d'organisations représentant le territoire est appelé à former une table de concertation appelée COGIR ou Comité de gestion intégrée des ressources. Celui de Sacré-Coeur a été formé officiellement en même temps que se sont déroulées les étapes propres au démarrage de Forêt Habitée. Par ailleurs, un des premiers défis associés à ce genre de projet est lié au fait qu'il est difficile, sur une table de concertation, de

maintenir un bon niveau de solidarité et de dynamisme entre les participants. Ces groupes ont des perceptions différentes et font un usage souvent différent des ressources du territoire tandis que la Forêt Habitée est développée selon des visées communautaires et ce, à long terme.

La municipalité cherche, par la mise en place d'un plan d'aménagement multiressource, à concilier les besoins des différents groupes d'intérêts oeuvrant sur son territoire. Ce regroupement d'organisations représentant le territoire est appelé à former une table de concertation appelée COGIR ou Comité de gestion intégrée des ressources. Celui de Sacré-Cœur a été formé officiellement en même temps que se sont déroulées les étapes propres au démarrage de Forêt Habitée.

Jusqu'à présent, le projet a permis l'embauche de dix-sept personnes, dont douze travailleurs sylvicoles. D'autres emplois seront sans doute créés dans la région au cours des prochains mois, selon le débit des travaux liés à la Forêt Habitée et la diversification des projets. Conjointement, la Société de développement et la Société d'aménagement ont su s'entourer de personnes-ressources compétentes par l'entremise des cégeps, universités et autres organismes gouvernementaux afin d'enrichir leurs démarches.

En soutenant la mise en place du projet de Forêt Habitée, la Société de développement prend une initiative contribuant, comme beaucoup d'autres organisations au Québec, à une utilisation plus harmonieuse des ressources avec les besoins de sa population, la richesse et la diversité de son territoire.

Comme c'est présentement le cas à Sacré-Cœur, en l'absence de lots intramunicipaux et dans un contexte de forêt dégradée, il peut être difficile de tenter d'har-

moniser des activités, d'établir les priorités ou de négocier des taux permettant de rentabiliser, à long terme, les activités d'aménagement. Le projet n'étant qu'en phase initiale, il est capital qu'il puisse faire ses preuves et gagner la confiance et le soutien des gens du milieu.

En soutenant la mise en place du projet de Forêt Habitée, la Société de développement prend une initiative contribuant, comme beaucoup d'autres organisations au Québec, à une utilisation plus harmonieuse des ressources avec les besoins de sa population, la richesse et la diversité de son territoire.

Conclusion

Tel que mentionné dans la première partie, le dynamisme de Sacré-Cœur ne date pas d'hier. L'histoire de Sacré-Cœur est marquée par des luttes qui ont été menées par la population pour obtenir des services et assurer sa survie. Elles ont entre autres mené à l'obtention d'un bureau de poste, d'une banque, d'un service d'aqueduc, d'épuration, d'une usine, etc. Pour avoir une meilleure idée de la recette qui a apporté cette prospérité et cette évolution, nous avons interrogé quelques dirigeants locaux. Après ces consultations, nous en sommes venus à la conclusion simple qu'il n'y a pas de recette miracle.

L'histoire récente du développement de Sacré-Cœur semble être la résultante d'un heureux mélange de méthodes entrepreneuriales dynamiques et efficaces. La solidarité des gens du milieu, l'esprit d'entrepreneurship et la débrouillardise de la population (nombreux comités, clubs, entreprises privées, associations, etc.), qui font de Sacré-Cœur ce qu'elle est, nous apparaissent être des facteurs importants de son développement.

Il existe certainement au Québec quantité d'exemples d'organisations locales dont le dynamisme n'a rien à envier à celui de Sacré-Cœur mais qui, contrairement à cette dernière, n'ont pas été en mesure de profiter de circonstances aussi favorables. Que réserve le futur à la petite municipalité à la frontière de deux régions ? Espérons que ce dynamisme qui l'a fait grandir se perpétuera et qu'elle saura faire face aux nombreux défis à venir comme elle a déjà, grâce à sa ténacité, surmonter les obstacles du passé. ■

Notes et références

- 1 BONENFANT, Robert (1991). *Delta de la rivière Ste-Marguerite (géomorphologie et histoire quaternaire)*, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 73 p.
- 2 GIRARD, Camil et Normand PERRON (1989). *Histoire du Saguenay – Lac-Saint-Jean*, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 189.
- 3 JURDANT, Michel et J.-L. BELAIR (1972). *Carte écologique du Saguenay – Lac-Saint-Jean (note explicative)*, vol. 1, 2 et 3, Centre de recherche forestière des Laurentides, 160 p. et annexes.
- 4 PERRON, Dominique (1978). *Historique de Sacré-Cœur Saguenay (1840-1978)*, municipalité de Sacré-Cœur, 238 p.
- 5 TREMBLAY, Françoise (1995). *Histoire de Sacré-Cœur (1840 à nos jours) et toponymie*, plan de cours, Sacré-Cœur, 36 p.
- 6 LECLERC, Yvon (1992). *Un Québec solidaire*, Conseil des affaires sociales du Québec, p. 32-36.
- 7 GAUTHIER, Denis. « Sacré-Cœur : l'ère de la prospérité », *Le Soleil*, 3 avril 1999, p. B10.
- 8 MERCIER, Marc (1997). *La notion de Forêt-Habité au Québec et l'évaluation des impacts environnementaux*, synthèse documentaire, Université du Québec à Chicoutimi, décembre, p. 46.